

Conseil d'école du mardi 23 octobre 2012

Présentes :

- Mmes Burcklé, Hecht, Donadel, Vierling, Hoarau enseignantes
- Mmes Bossuyt, Hummel, Penner, Wagner, Boudaud représentantes de parents d'élèves
- Mme Klein, adjointe au Maire, conseillère municipale chargée des affaires scolaires

Excusée :

Mme Dittberner

I. Effectifs :

L'école accueille 106 enfants, dont 33 grandes sections, 38 moyennes sections, 35 petites sections, répartis ainsi :

Classe de Mmes Burcklé et Hoarau : 17 moyennes sections bilingues, 10 petites sections bil

Classe de Mmes Hecht et Burcklé : 9 petites sections et 17 grandes sections bilingues

Classe de Mmes Vierling et Goerig (remplacée par Mme Dittberner durant son congé maternité) : 16 petites sections et 10 moyennes sections

Classe de Mmes Donadel et Guthmann: 16 grandes sections et 11 moyennes sections

L'année prochaine, 64 futurs PS sont prévues. Ces élèves seront à répartir entre les deux écoles maternelles du village.

A rajouter à ces élèves sans doute des arrivées non comptabilisables à l'heure actuelle.

Ces effectifs seront à surveiller de près, les classes étant déjà très chargées cette année.

II. Règlement scolaire : rappels et approbation du conseil :

a) Horaires : les élèves sont accueillis dans les classes à partir de 7h50, 10 minutes avant les heures scolaires, (8h-11h45).

L'après-midi, l'accueil se fait aussi 10 minutes avant les heures scolaires, à partir de 13h35. La classe se termine à 16h.

L'accueil du matin **se termine à 8h20 pour les petits, à 8h15 pour les moyens-grands.**

Certains parents sont régulièrement **en retard.**

Cela perturbe la classe et il est demandé une nouvelle fois d'être **vigilant sur ces horaires, la porte de l'école étant fermée à clef à 8h25.**

Demandé aussi de **faire passer ses enfants aux toilettes, à l'école, avant de les accompagner dans leur classe.**

Des enfants **arrivent régulièrement à l'école, surtout l'après-midi, avec une envie urgente, (ou soif !).**

b) Les jouets, cartes ou objets venant de la maison sont interdits à l'école.

c) Habits à privilégier :

Les écharpes sont à remplacer par un gilet à col montant.

Ce gilet peut être retiré quand il fait chaud en classe et mis aux récréations.

En cas d'impossibilité de remplacement de l'écharpe, elle doit être courte et pouvoir être simplement croisée en-dessous la veste.

III. Projet d'école :

D'une durée de vie de trois ans, il entre dans sa deuxième année. Les objectifs principaux sont de développer le langage de l'enfant, d'améliorer sa concentration, sa capacité à coopérer en petit groupe.

Par le biais d'observations, les enfants seront amenés à décrire, entre autre verbalement, ce qu'ils auront vu, à en débattre au sein d'un petit groupe, à s'interroger, émettre des « hypothèses », des idées d'expériences, mettre en place celles-ci afin d'aller au-delà de leur propre point de vue sur les objets, la matière, le vivant, les réalités visibles et moins visibles....

Un cahier d'expérimentations fera l'objet de nombreuses dictées à l'adulte, ce qui permettra d'enrichir le langage de l'enfant en réinvestissant des champs lexicaux vus au cours des investigations, d'améliorer le respect de la syntaxe en formulant des phrases correctes de plus en plus complexes, d'entrer dans le monde linguistique de l'écrit.

Une fête autour de « l'air en mouvement » verra le jour pour clore cette année scolaire.
Les parents seront les bienvenus pour nous aider à la mettre en place.
Des réunions préparatoires avec les parents seront programmées à partir de fin janvier.

IV. Spectacles:

Jeudi 13 décembre, la municipalité offrira aux enfants des écoles maternelles un spectacle (« Clown Souris»); la représentation aura lieu à l'Espace culturel « Au Fil d'Eau ».

- Sylvie Bouland présentera un spectacle interactif « Perle et l'aventure de l'eau » le 11 février.

- Guy Ohayon, nous présentera son nouveau spectacle de marionnettes : « Maintenant, ça va chauffer ! ».

V.Fête de la Saint Martin :

L'association des parents d'élèves du Woerthel organisera une fête de la Saint-Martin vendredi 16 novembre au soir.

Les invitations seront transmises par le biais de l'école.

VI. Fête de la Saint-Nicolas :

Jeudi 6 décembre Saint-Nicolas passera à l'école voir les enfants, distribuer maeneles et clémentines.

Un grand merci à Mr Baumgartner qui met tout son cœur pour que cette fête perdure depuis maintenant quelques années, à la coop qui offre les clémentines aux écoles, à la boulangerie Gillig pour la confection des maeneles.

L'école souhaiterait l'aide de trois parents pour aller chercher les maenele à la boulangerie Gillig ce matin-là à 8 h, et accompagner ensuite Saint-Nicolas dans sa tournée. (Merci d'avance pour cette aide. Si vous êtes volontaire faites le savoir à l'enseignante de votre enfant.)

Enseignantes et parents profitent de ce conseil pour remercier la municipalité pour la subvention de deux euros par élève pour l'aide au financement de cette fête.

VII. Fête de Noël :

Vendredi 21 décembre, le Père-Noël passera à l'école pour offrir des jeux pédagogiques à chaque classe (financés sur le reste du budget annuel de fonctionnement attribué aux écoles par la municipalité : 29 euros / élève /an, budget servant à acheter papier, ciseaux, feutres, crayons, peinture, jeux pédagogiques, pinceaux, etc., etc.)

Un goûter spécial Noël sera organisé. Merci aux parents pour leur contribution.

VIII. Site SEVESO (risques industriels majeurs) :

L'école a dû pratiquer un exercice de confinement mardi 18 octobre 2011, dans le cadre du site SEVESO. Les enseignantes, parents, élus municipaux demandent depuis des années un retour des autorités compétentes sur ces exercices de confinement (adéquation ou pas de la mise en place du Plan Particulier de Mise en Sécurité avec les risques encourus...)

Demande en a été faite une nouvelle fois.

Dans l'attente d'un retour sur cet exercice, nous continuons à appliquer les règles antérieures :

Sachez qu'en cas de risque industriel majeur, votre enfant ne devra pas être recherché à l'école avant le signal de fin d'alerte.

Il restera confiné dans sa classe attendant la venue d'éventuels secours ou une évacuation.

Vous ne devrez en aucun cas téléphoner, laissant la ligne libre pour l'organisation des secours.

Vous ne devrez en aucun cas stationner devant l'école pour les mêmes raisons.

IX. Remerciements à la municipalité pour les travaux :

L'équipe pédagogique, les représentants de parents d'élèves remercient la municipalité pour le rafraîchissement effectué en février des peintures des murs de la salle de classe des moyens-grands monolingues.

Acquisition a aussi été faite d'un nouveau photocopieur en janvier.

Un réaménagement de la cuisine serait souhaité. Le plan de travail est beaucoup trop petit.

Mme Klein annonce que ce projet sera soumis au vote du budget de 2013.

La réfection des peintures des murs de la BCD sera peut-être programmée en 2013.

La location d'ordinateurs en contrat d'entretien serait souhaitée par l'équipe enseignante et les parents : 5 ou 6 serait l'idéal, les ordinateurs présents dans l'école ayant été offerts par les parents, et maintenant « dépassés ». Il faudrait aussi installer un accès internet (avec contrôle parental adapté) pour ces ordinateurs à destination des enfants .

La municipalité prend note de cette demande.

L'acquisition d'un matériel TNT permettrait aussi aux enfants l'accès à des émissions éducatives ciblées.

Les téléphones de l'école seraient également à changer.

Mme Klein précise qu'un budget supplémentaire pourrait être débloqué rapidement pour ces deux derniers « aménagements » cités.

X. Report éventuel de la journée du vendredi 10 mai 2012 (semaine du jeudi de l'Ascension) au mercredi 27 mars 2012 :

Ce report est proposé aux membres du conseil d'école.

Vote du conseil : les membres du conseil d'école, en majorité votent « pour », s'alignant sur les demandes faites précédemment lors des conseils d'école des autres structures scolaires de La Wantzenau . Une représentante de parents s'abstient, regrette que ces congés ne soient pas fixés par le ministère...

XI. Vœu concernant la journée travaillée remplaçant une des journées chômées des vacances de La Toussaint : mercredi 3 avril 2013 ou mercredi 22 mai 2013 ?

Le conseil d'école, dans la perspective de faire travailler les élèves le mercredi 27 mars, émet le vœu de faire travailler les élèves le mercredi 22 mai, **car deux mercredis travaillés de suite risquent de fatiguer nos élèves.**

Une représentante de parents d'élèves ne comprend pas pourquoi ce report se fait sur un mercredi, ce qui impose un rythme trop soutenu pour de jeunes enfants ; ce report serait préférable sur les vacances d'été ajoute-t-elle et facilement imposable par le ministère.

XII. Communication avec les parents :

Les parents d'élèves pourront joindre les représentantes de parents d'élèves à l'adresse électronique suivante : parents.eleves.wantz@gmail.com.

